

Pour commencer...

### Avant-propos

Les fiches thématiques d'Eduki visent à donner au lecteur un aperçu du travail des organisations internationales et non gouvernementales présentes à Genève et en Suisse.

Les fiches sont des compléments aux dossiers thématiques - des sources documentaires plus complètes sur les mêmes thèmes - disponibles en français sur le site [eduki.ch/thematiques](http://eduki.ch/thematiques)

Cette fiche se focalise sur l'un des divers domaines de la coopération internationale et permet au lecteur de découvrir brièvement : un thème, son évolution à travers l'histoire, ses enjeux et les acteurs présents en Suisse agissant dans ce domaine.

### L'ABC de la coopération internationale



Dans cette fiche thématique, certains mots-clés sont en couleur et souligné. Ils sont répertoriés avec leurs définitions dans « l'ABC de la coopération internationale » disponible sur : [eduki.ch/fr/ABC](http://eduki.ch/fr/ABC)

### Travailler la thématique en classe



Pour compléter votre cours sur la thématique, vous pouvez aussi participer à l'une de nos activités :

- [Visites et rencontres dans des organisations.](#)
- [Tour guidé de la Genève internationale.](#)
- [Atelier sur les Objectifs de développement durable,](#) etc.



### POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez notre [dossier thématique n°1](#)



## A. Définition, rôle et enjeux

## Introduction

Cette fiche est la première des trois qui permettent de découvrir le thème *Humanitaire, Migrations et Réfugiés* et ses enjeux au sein de la coopération internationale.

La fiche traite des points suivants :

A. Définition, rôle et enjeux	p. 2
B. Organisations présentes à Genève	p. 3
C. Évolution au niveau international	p. 4 à 5
D. Enjeux mondiaux	p. 6 à 8
E. Le saviez-vous ?	p. 9
F. Sources	p. 10

## Acteurs internationaux

Les différents acteurs (organisations internationales et non-gouvernementales) cherchent à :

1. Prévenir la souffrance des humains par la promotion du respect du [droit international humanitaire](#) et des [droits de l'Homme](#), tout en respectant les principes d'impartialité, d'indépendance et de [neutralité](#).
2. Coordonner l'aide humanitaire au niveau mondial afin de maximiser le rendement et l'efficacité de l'effort humanitaire pour répondre aux besoins des personnes touchées.

## Définition

Le terme [humanitaire](#) désigne une entité « qui recherche le bien de l'humanité » et qui « lutte pour le respect de l'être humain ». L'éthique humanitaire repose sur cette conviction qu'il est juste de venir en aide à toute personne en situation de grave danger. L'humanitaire incarne donc la solidarité à travers le monde, en venant au secours des victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés, grâce à l'apport d'assistance et de protection.

## Rôle

C'est par le développement du [droit international humanitaire](#) au début du XXe siècle que les règles en cas de conflit se sont codifiées amenant une obligation pour les États de secourir et protéger toute personne victime d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle. Dans ce but, des organisations déploient des équipes de travailleurs humanitaires sur le terrain afin de réduire les risques de malnutrition, de maladies, de blessures, de tortures, de harcèlement des populations, de disparitions, de déplacements forcés, etc. Elle touche ainsi différents domaines et aide le pays à se remettre sur pied suite à un conflit ou une catastrophe, en respectant également les droits des combattants et en protégeant les victimes de guerres.

## Enjeu international

L'un des principaux enjeux de la coopération internationale est de veiller au respect du [droit humanitaire international](#) et à la volonté de coordonner l'aide lors de crises et de catastrophes. Cette dernière est réalisée notamment par l'OCHA, l'agence onusienne de coordination d'[aide humanitaire](#) qui a son siège à Genève. Dès 1989, les outils internationaux ont été adaptés à de nouvelles problématiques. Par leur présence permanente dans les zones à risque lors de conflits ou par leur travail en faveur des victimes de catastrophes naturelles, les organisations humanitaires réalisent aujourd'hui une aide importante auprès des populations déplacées. Un défi pour les humanitaires est p. ex. d'engager et maintenir le dialogue avec tous les acteurs.



## Organismes onusiens



Bureau des Nations Unies  
pour la réduction des  
risques de catastrophes  
(Genève)



Agence des Nations  
Unies pour les réfugiés  
(Genève)



Bureau de la coordination  
des affaires humanitaires  
(Genève)

## ONG



Appel de Genève  
(Genève)



Médecins sans frontières  
(Genève)



Handicap International  
(Genève)

Mouvement Croix-Rouge  
et Croissant-Rouge

Croix-Rouge suisse  
Schweizerisches Rotes Kreuz  
Croce Rossa Svizzera



Croix-Rouge  
suisse  
(Genève)



Fédération internationale  
des Sociétés de la Croix-  
Rouge et du Croissant-  
(Genève)



Comité  
international de la  
Croix-Rouge  
(Genève)

## Oeuvres d'entraide

CARITAS

Caritas  
(Genève)



Armée du  
Salut  
(Genève)



Medair  
(Ecublens-VD)

## Déminage



Geneva International  
Centre for  
Humanitarian Demining  
(Centre international de  
déminage humanitaire)  
(Genève)



Convention sur  
l'interdiction  
des mines  
antipersonnel  
(Genève)



N.B. Cette liste est non-exhaustive. Pour un répertoire des entités oeuvrant dans le secteur de l'humanitaire : <http://www.geneve-int.ch/fr/whoswho>

## C. Évolution au niveau international

1863

**Comité de secours aux militaires blessés**

Le Comité de secours aux militaires blessés est créé par les genevois Henry Dunant, Guillaume-Henry Dufour, Louis Appia, Gustave Moynier et Théodore Maunoir. L'idée naît quatre ans plus tôt lorsque qu'Henry Dunant, se rendant à Solferino pour affaires, est horrifié par la mort de milliers de combattants et la souffrance de dizaines de milliers de blessés abandonnés sur le champ de la bataille qui opposait des troupes françaises et autrichiennes. Il agit immédiatement en organisant des secours d'urgence pour les soldats blessés.

1876

**Comité international de la Croix-Rouge**

Le Comité de secours aux militaires blessés (1863) devient le Comité International de la Croix-Rouge (CICR), la première organisation internationale dévouée à l'aide humanitaire.



1907

**Deuxième Convention de La Haye**

Cette Deuxième Convention met l'accent sur les règles que doivent observer les belligérants durant les hostilités. Ces deux conférences de la Haye marquent la 1ère concrétisation du projet visant à maintenir la paix universelle.

1949

**Adoption des Quatre Conventions de Genève**

Elles sont les garantes du droit international humanitaire et visent à fixer des limites à la guerre. Elles régulent les conflits et limitent leurs effets auprès des populations civiles et militaires en améliorant le sort des blessés, des malades, des naufragés et en protégeant tant les prisonniers de guerre que les personnes civiles.



Il faut distinguer le droit de La Haye du droit de Genève

- Droit de La Haye = Les restrictions des moyens et des méthodes des guerre (armes utilisées, tactiques employées, etc.)
- Droit de Genève = La protection des militaires hors de combat et les personnes qui ne participent pas, ou plus, aux hostilités (civils, prisonniers, etc.).

Avec l'adoption des Protocoles additionnels aux conventions de Genève de 1977, ces deux branches du droit international humanitaire ont été réunies.

**Histoire de l'humanitaire**

1864

**Convention de Genève**

Sous l'impulsion du Comité de Dunant, 16 États participent à une conférence diplomatique et créent ainsi la première convention de Genève. L'objectif de cet accord est d'établir des règles communes en vue d'améliorer le sort des militaires blessés sur les champs de bataille.

1899

**Première Convention de La Haye**

Cette Première Convention régule les conflits armés en imposant des restrictions aux belligérants par rapport aux armes et aux méthodes de guerre (tactiques militaires).

1919

**Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

La Première Guerre mondiale avait montré la nécessité d'une étroite collaboration entre les Sociétés de la Croix-Rouge. En 1919 à Paris, cinq sociétés - Angleterre, France, Italie, Japon et États-Unis - créent la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qui, en 1991, sera renommée la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Aujourd'hui, il comprend 192 sociétés membres, soit pratiquement une dans chaque pays du monde.



Les 4 Conventions de Genève de 1949 et leurs 2 Protocoles additionnels de 1977 contiennent des règles spécifiques visant à :

- améliorer le sort des blessés et des malades dans les forces armées,
- protéger les prisonniers de guerre,
- protéger les civils en temps de guerre.

1954

**Convention pour la protection des biens culturels**

Lors de conflits, les biens culturels sont endommagés et menacés de destruction, c'est pourquoi, la Convention pour la protection des biens culturels a été adoptée à La Haye. Elle a été développée suite aux destructions massives infligées par la Seconde Guerre mondiale. Elle représente le premier instrument international à vocation universelle axé exclusivement sur la protection du patrimoine culturel.

1972

**UNDRO**

Création du Bureau des Nations Unies de coordination pour les secours en cas de catastrophe afin de gérer l'aide lors de catastrophes naturelles (tornades, séismes).



1992

**OCHA**

Création du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (L'UNDRO disparaît) qui vise une bonne gestion de la crise en coordonnant les actions des États, des agences unisienne et des [ONG](#).



L'OCHA intervient notamment en Syrie, où la crise humanitaire est une des plus graves et des plus complexes. Ils estiment à 11,1 million le personnes ayant besoin d'aide.

**Histoire de l'humanitaire**

1971

**Médecins Sans Frontières**

Naissance de Médecins sans Frontières (MSF) à Paris en réaction au blocage de l'[aide humanitaire](#) lors de la guerre du Biafra (région cessionniste au sud du Nigeria). En effet, durant ce conflit, le gouvernement nigérien avait interdit l'entrée sur son territoire aux organisations humanitaires, qui, dès lors, en raison du principe de non-ingérence, ne pouvaient opérer. MSF est notamment connu pour sa stratégie d'utilisation des médias comme soutien aux causes humanitaires.

1977

**Protocoles aux Conventions de Genève**

Deux Protocoles sont ajoutés aux Conventions de Genève afin de renforcer la protection aux victimes de conflits armés internationaux et non internationaux.

1997

**Traité d'Ottawa**

Le [traité](#) d'Ottawa interdit formellement les mines antipersonnel et exige leur destruction, ce qui permet de protéger les civils et les soldats.



Le bouclier bleu est le symbole choisi par la Convention pour la protection des biens culturels de l'UNESCO pour marquer les sites culturels à protéger en cas de conflit armé.



## 1. Les situations de guerre et de conflits armés

Lors de chaque guerre, le droit international humanitaire s'adapte aux nouvelles formes de conflits en appliquant les Conventions de Genève, afin de garantir le traitement humain des prisonniers et de mieux protéger les populations civiles touchées (victimes les plus faibles et fragiles). L'aide humanitaire ne se résume pas seulement à envoyer des hommes sur place, mais aussi des vivres et des médicaments. Son rôle est également de veiller à la protection des biens culturels des sites visés.

### Le droit international humanitaire

Le droit international humanitaire vise à protéger ceux qui ne participent pas ou ne participent plus aux hostilités et réglemente les méthodes et les moyens de guerre. Il s'applique aux conflits armés internationaux et non internationaux et son défi est de faire respecter, non seulement aux États mais aussi à tous les groupes belligérants, ses principes qui sont :

- le principe d'humanité qui soutient la non-discrimination (et s'applique à tous),
- le principe de distinction qui fait la différence entre la population civile et militaire (ne pas diriger des attaques contre la population civile),
- le principe de proportionnalité qui vise la limitation et l'interdiction de certaines armes (qui vont au-delà du seul but d'affaiblir l'ennemi).

Ce droit est codifié dans différentes conventions, dont celles de Genève.

### La protection des biens culturels

Suite aux destructions infligées sur le patrimoine culturel après la Seconde Guerre mondiale, se crée, à Paris en 1945, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). Sa mission est de protéger juridiquement le patrimoine culturel. Cet aspect est important dans la mesure où la culture reflète la vie de la communauté, son histoire et son identité. Protéger le patrimoine, c'est aider à reconstruire une communauté brisée par la guerre.

Pour en apprendre davantage sur la protection des biens culturels, consultez la fiche 9b culture.



En 2019, à l'occasion des 70 ans de l'entrée de la Suisse à l'UNESCO, une réplique de l'arche de triomphe de Palmyre détruite en Syrie, a été dressée à Genève.

### Protection et assistance aux populations civiles et militaires

Avec l'évolution des conflits armés ce sont les civils, notamment les femmes et les enfants (soumis à des massacres, à des prises d'otage, des violences sexuelles, etc.), et non plus les militaires, qui sont les principales victimes. Le rôle du droit international humanitaire est de protéger cette population en appliquant le principe de distinction, selon lequel les personnes qui ne participent pas aux hostilités ne doivent pas faire l'objet d'attaques. Il s'assure aussi que les prisonniers de guerre et les internés civils soient traités dans le respect de la vie et de la dignité.

L'assistance pour toutes ces personnes se trouvant en situation de détresse peut prendre différentes formes : fourniture de vivres et de médicaments, construction ou réparation des systèmes d'approvisionnement en eau ou des installations médicales, etc. Ainsi, elle vise non seulement à réduire la mortalité de ces victimes, mais également, à plus long terme, à rétablir leur autonomie.



## 2. Les situations de catastrophes naturelles et technologiques

Ces situations provoquent de graves perturbations du fonctionnement d'une société causant d'importantes pertes humaines, matérielles ou environnementales. Une telle situation ne peut être gérée uniquement avec les ressources de la société victime et l'aide humanitaire devient alors précieuse. Dans l'urgence d'une catastrophe, cette aide se doit d'être présente rapidement et efficacement sur le terrain. Une fois la crise maîtrisée, elle participe à la reconstruction ce qui a été détruit en proposant une aide à long terme.

### Aide humanitaire d'urgence

L'aide humanitaire d'urgence est coordonnée par le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA). Après avoir rapidement étudié la situation de crise, il met au point, en relation avec certains organes de l'ONU, les États et les ONG, des stratégies communes d'action. Grâce au Plan commun d'action humanitaire, les tâches sont distribuées entre ces acteurs.



MSF traitant des cas de choléra au Zimbabwe en 2018.

### Catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles comprennent notamment les ouragans, les cyclones, les typhons, les sécheresses, les tremblements de terre, les inondations et les éruptions volcaniques. Celles-ci peuvent être la source d'épidémies ou de famines. Avec le réchauffement climatique, de nouvelles catastrophes sont à prévoir pouvant provoquer des flux de migration importants.

### Catastrophes technologiques

Les catastrophes technologiques sont de nature humaine. Elles peuvent être industrielles (fuite de pétrole, marée noire, etc.), nucléaires (explosion de centrale, par exemple à Tchernobyl en 1986), écologiques (réchauffement climatique, culture des OGM, etc.), de transport de personnes (catastrophes aérienne, maritime, ferroviaire).



Cette aide permet de faire face aux manques de :

- nourriture et eau potable,
- soins médicaux,
- hygiène,
- infrastructures,

et à :

- la disparition de proches,
- la recherche de survivants,
- des tensions entre individus.

140 milliards

de dollars. C'est le coût des catastrophes naturelles dans le monde en 2019, selon les estimations de l'assureur Swiss Re Zürich.

Source : <https://www.assurland.com/assurance-blog/combien-ont-coute-les-catastrophes-naturelles-survenues-en-2019.html>, consulté le 01.10.2020

### Après les catastrophes

Après l'urgence de la catastrophe, il faut reconstruire. Dans un premier temps, l'aide internationale va fournir nourriture, eau potable, vêtements, médicaments et/ou soins aux victimes. Dans un deuxième temps, elle va aider à reconstruire les infrastructures et former des gens sur place qui pourront continuer le travail entrepris.

### Prévention des catastrophes

Il est important de prévenir les catastrophes afin de mieux atténuer leurs effets et ainsi pouvoir mieux réagir lorsqu'elles ont lieu.

Souvent, l'ampleur de la catastrophe est accentuée par la mauvaise utilisation par l'Homme de son environnement. Par exemple, les conséquences désastreuses des inondations sont dues tout autant au volume des précipitations qu'au mode d'utilisation des sols.

### 3. Les acteurs

Pour que l'action de l'[aide humanitaire](#) soit rapide, coordonnée et efficace, il faut à la fois que les différents acteurs se connaissent et qu'ils se répartissent les tâches en fonction des spécialités de chacun. Des «clusters» (groupe comprenant des organisations et d'autres parties prenantes) travaillent ensemble dans des domaines spécifiques de l'aide où des besoins ont été identifiés.

#### OCHA

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), à New York et à Genève dirige 35 bureaux régionaux et locaux dans le monde. Il a pour mission de coordonner l'intervention des Nations Unies face aux grandes urgences humanitaires et d'encourager les efforts de prévention et de planification.



En 2005, les Nations Unies ont lancé une réforme humanitaire afin d'améliorer le travail de l'OCHA. Cette réforme comprenait :

- la création d'un Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) dont l'objectif est de permettre la mobilisation de ressources le plus rapidement possible avec une plus grande équité dans la distribution;
- l'amélioration de la cohérence, la prévisibilité et l'efficacité de la réponse humanitaire aux situations d'urgence par l'approche de responsabilité sectorielle (Cluster Approach);
- le renforcement de la coordination stratégique et sectorielle des [ONG](#), du Mouvement de la Croix-Rouge et d'autres partenaires non-Nations Unies.

#### Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comprend :

- le CICR (créé en 1863),
- 192 Sociétés nationales, qui sont des organisations humanitaires indépendantes,
- la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (créée en 1919).



Sa mission est d'alléger les souffrances, protéger la vie et la santé et de faire respecter la dignité humaine en observant 7 principes : humanité, impartialité, [neutralité](#), indépendance, volontariat, unité et universalité.



Le 8 mai est la journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Célébrée depuis 1949, elle rend hommages aux millions de volontaires qui oeuvrent pour prévenir et alléger les souffrances humaines.



*Ces statues à l'entrée du Musée de la Croix-Rouge représentent des prisonniers. Ils ont perdu leur dignité: on leur a coupé les mains, on leur a enlevé leurs chaussures pour les humilier. Ils sont recouverts d'un drap pour les empêcher de voir et de parler, donc de témoigner, et ligotés pour ne pas s'échapper.*

#### CICR

Le Comité International de la Croix-Rouge assure une aide humanitaire et une protection à des victimes de guerres et de violences armées. Il s'agit d'une organisation humanitaire pionnière. C'est sous son influence que le [droit international humanitaire](#) a vu le jour.

#### FIFRC

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge coordonne et dirige les opérations de secours lors de catastrophes naturelles et en cas de catastrophes humaines mais non liées à une situation de conflit.

#### Les ONG

En agissant de manière indépendante des États, les organisations non gouvernementales humanitaires interviennent de manière neutre sur le terrain. Originellement issues de la tradition chrétienne de la charité et de l'aide à son prochain, les [ONG](#) humanitaires ont évolué après la Deuxième Guerre mondiale afin de répondre au besoin de reconstruction de l'Europe. Plus tard, les conflits internes dans différents pays, faisant de nombreuses victimes, ont impulsé la création d'[ONG](#) telles que Médecins sans frontières (MSF).





## E. Le saviez-vous ?

La population yéménite fait face, depuis mars 2015, à une terrible crise humanitaire. La guerre civile a fait plus de 12'000 victimes civiles et près de quatre millions de personnes ont dû fuir les bombardements. En 2020, plus de 24 millions de personnes, soit 80% de la population du pays, ont besoin d'aide d'urgence, que ce soit à cause de la famine ou de la plus grave épidémie de choléra jamais enregistrée, qui a gagné quasiment tout le territoire dévasté par le conflit.



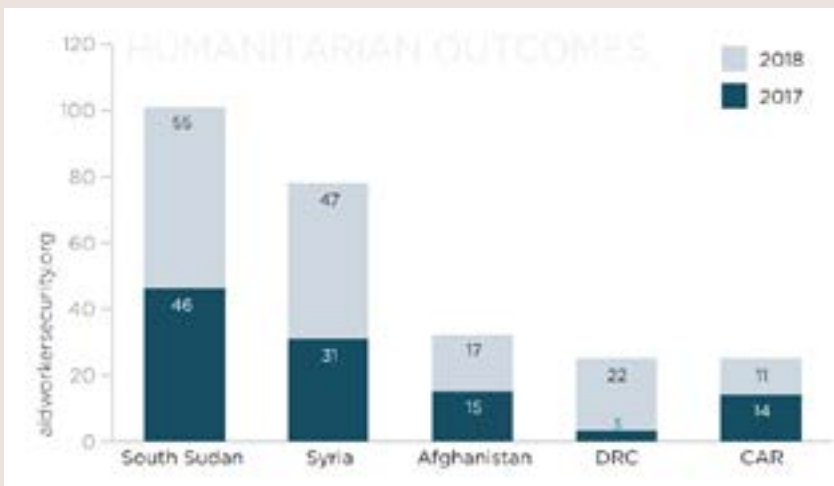
Lors du typhon Haiyan aux Philippines en décembre 2013, 600 humanitaires de MSF y travaillaient. Leurs équipes ont effectué plus de 30'900 consultations externes, admis plus de 300 patients dans des hôpitaux gérés ou appuyés par MSF, réalisé plus de 2'100 interventions chirurgicales et pansements et distribué plus de 28'600 trousse de secours et 9'100 tentes, abris ou kits de reconstruction.



Chaque année, les travailleurs humanitaires risquent leur vie pour venir en aide aux plus démunis, particulièrement dans les pays en guerre.

L'ONU a déclaré le 19 août journée mondiale de l'aide humanitaire - l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui font face au danger et à l'adversité pour aider les autres.

#### Pays au plus haut nombre d'attaques et de victimes parmi les travailleurs humanitaires en 2017-2018



Après la double explosion à Beyrouth au Liban en 2020, les équipes de MSF sont intervenues dans trois domaines :

- le traitement des plaies des personnes blessées;
- l'assurance de la continuité des soins pour les patients atteints de maladies chroniques;
- un accompagnement en santé mentale.

En outre, 8 jours après l'explosion plus de 958 kits d'hygiène et 18'000 masques avaient été distribués.



En Suisse, en cas de catastrophe nationale ou internationale, la Chaîne du Bonheur est le système d'aide humanitaire et sociale de la SRG SSR idée suisse (Société suisse de radiodiffusion et télévision) et des médias suisses. Ces principales activités sont :

- le lancement de campagnes de solidarité régionales, nationales ou internationales urgentes ou planifiées à la radio et/ou à la télévision ;
- la collaboration avec les oeuvres d'entraide nationales privées avec un siège en Suisse et les charge de la réalisation des programmes d'aide correspondant aux objectifs de ses campagnes de solidarité (citons notamment Caritas Suisse, Enfants du Monde, Handicap International, Helvetas, Médecins du Monde et Swissaid) ;
- d'informer le public quant à la signification, aux objectifs et à la concrétisation de son action.

## Images page 2 :

- 1) Wikimedia - [http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yvon\\_Bataille\\_de\\_Solferino\\_Compiegne.jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yvon_Bataille_de_Solferino_Compiegne.jpg) consulté le 22 juin 2020.
- 2) Assistance - 272447/Pixabay : <https://pixabay.com/fr/photos/aide-humanitaire-l'eau-boire-939723/> consulté le 18 juin 2020
- 3) Musée de la Croix-Rouge - @wikipediacommons : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ext%C3%A9rieur\\_du\\_mus%C3%A9e\\_de\\_la\\_Croix\\_Rouge\\_%C3%A0\\_Gen%C3%A8ve\\_\(2018\)\\_-\\_3.JPG](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ext%C3%A9rieur_du_mus%C3%A9e_de_la_Croix_Rouge_%C3%A0_Gen%C3%A8ve_(2018)_-_3.JPG) consulté le 18 juin 2020.
- 4) Wikipedia - [http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/38/Henry\\_Dunant\\_young.jpg](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/38/Henry_Dunant_young.jpg) consulté le 22 juin 2020.
- 5) Typhon Haiyan en Philippines (2013) - © Lawrence Ruiz/Creative Commons : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Basey\\_after\\_Yolanda.JPG](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Basey_after_Yolanda.JPG) consulté le 18 juin 2020.
- 6) Tsunami - @Wikimedia/pixabay : <https://pixabay.com/de/photos/tsunami-springflut-naturkatastrophe-67499/> consulté le 22 juin 2020.
- 7) Mines anti personnelles - @Wikicommons : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:PanneauMine.jpg> consulté le 18 juin 2020.
- 8) Assistance - 272447/Pixabay : <https://pixabay.com/fr/photos/aide-humanitaire-l'eau-boire-939723/> consulté le 18 juin 2020.



## Images page 3 :

- 1) UNDRR - <https://eird.org/americas/news/change-of-acronym-from-unisdr-to-undrr.html#X3RKYGgzaUk> consulté le 30 septembre 2020.
- 2) UNHCR - <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/home> consulté le 18 juin 2020.
- 3) OCHA - <http://www.unocha.org/> consulté le 18 juin 2020.
- 4) <https://www.caritas.ch/fr/accueil.html> consulté le 18 juin 2020.
- 5) Armée du Salut - <http://www.armeedusalut.ch/> consulté le 18 juin 2020.
- 6) Medair - <http://relief.medair.org/> consulté le 18 juin 2020.
- 7) Appel de Genève - <http://www.genevacall.org/> consulté le 18 juin 2020.
- 8) Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel - <https://www.apminebanconvention.org/en/> consulté le 18 juin 2020.
- 9) CICR - <http://www.icrc.org/> consulté le 18 juin 2020.
- 10) GICHD - <http://www.gichd.org/> consulté le 18 juin 2020.
- 11) Croix-Rouge Suisse - <https://www.redcross.ch/fr> consulté le 18 juin 2020.
- 12) FICR - <https://www.ifrc.org/fr/> consulté le 18 juin 2020.
- 13) Médecins sans Frontières - <http://www.msf.ch/> consulté le 18 juin 2020.
- 14) Handicap International - <http://www.handicap-international.ch/fr/> consulté le 18 juin 2020.



## Images page 4 :

- 1) CICR - <http://www.icrc.org/> consulté le 18 juin 2020.
- 2) FICR - <https://www.ifrc.org/fr/> consulté le 18 juin 2020.

## Images page 5 :

- 1) Mines anti personnelles - @Wikicommons : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:PanneauMine.jpg> consulté le 18 juin 2020.
- 2) OCHA - <http://www.unocha.org/> consulté le 18 juin 2020.
- 3) Bouclier bleu - <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Monumentenschildje.svg> consulté le 18 juin 2020.
- 4) Syrie : @normand2012 . flickr. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/75182811@N06/9741956989/in/photolist-fQSS5pF-fgpmUM-mursqT-fgDcn3-fgph6Z-fgpnqc-fgppva-zeYFai-MyB2vB-fgzQe1-fgzKpW-fgoAK6-fgkxXi-fgzNQs-hGGWpi-fgoXlk-fgkC2x-fgzQLA-pumFFP-fgmXc-fgk4c-fgdDRh-fgzPPY-fgDarf-fgDbW7-bm9Uq9-fgp1JK-fgDft3-fS1WnC-fgdH9-fNvYzr-fNvNgT-fS2LeS-fgpeJD-2fJ3ixc-2fJ3iuG-C4PWy2-Cz6z8s-CYUx65-CYUxdj-Cz6xSS-C4PWW6-CYUxE1-fgDexU-fgD2PL-odPzG9-fs3jCP-fgkyhX-fgkvBH-fgD8Ru> 01/10/2020

## Images page 6 :

- 1) Assistance - 272447/Pixabay : <https://pixabay.com/fr/photos/aide-humanitaire-l'eau-boire-939723/> consulté le 18 juin 2020.

## Images page 7 :

- 1) Aide humanitaire - @Médecins Sans Frontières : <https://www.flickr.com/photos/sokwanele/3091973741> consulté le 18 juin 2020.
- 2) Visite de la réplique de l'arche de Palmyre - @Fondation Eduki en 2019

## Images page 8 :

- 1) Mouvement international de la Croix-Rouge - <https://www.redcross.ch/fr/le-mouvement-international-de-la-croix-rouge-et-du-croissant-rouge/le-mouvement-international-de-la> consulté le 30.09.2020
- 2) OCHA - <http://www.unocha.org/> consulté le 18 juin 2020.
- 3) Statues - @Steffan Cederborg. Pixabay. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/155059340@N04/24500837567/in/photolist-Dk4cpV-4KNFXi-nnBDo-4KSCJV-dNsNoz-4KSLhS-4KSMcA-4KSK45-cSW1hL-61ETJ-61eBzv-59STzx-61iPLo-61etwR-61iFf5-61eBRX-61ev5V-59SUKM-61evyt-61eUFe-61etVp-61iGkL-6mJzVE-6mEqMt-6mJzQA-6mJzPb-6mJzS1-61evZp-61iQj-8GboDb-61eCZZ-61iJtC-61iQ9L-61eCRx-6jaUK9-6jaVaQ-8bASZE-6F5oiz-qcU7T-qcU7W-61eCht-21VWLhi-21QYZp1-9YxHcn-VdulB-9YAB3L-3K9BC-utzZFs-bbVpqp-61iMSm> consulté le 01.10.2020
- 4) Handicap international - <http://www.handicap-international.ch/fr/> consulté le 18 juin 2020
- 5) Médecins sans Frontières - <http://www.msf.ch/> consulté le 18 juin 2020.

## Images page 9 :

- 1) Crise humanitaire au Yémen - @2019 European Union (photographer: Peter Biro) : [https://www.flickr.com/photos/eu\\_echo/48479648376](https://www.flickr.com/photos/eu_echo/48479648376) consulté le 22 juin 2020.
- 2) Typhon Haiyan en Philippines (2013) - © Lawrence Ruiz/Creative Commons : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Basey\\_after\\_Yolanda.JPG](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Basey_after_Yolanda.JPG) consulté le 18 juin 2020.
- 3) Stoddard, A., Harvey, P., Czwaro, M., & Breckenridge, M. (2019). Aid Worker Security Report 2019, Speakable: Addressing sexual violence and gender-based risk in humanitarian aid. Humanitarian Outcomes, June.
- 4) Beyrouth @Bedros Sakabedoyan. Flickr Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/72381731@N06/50202602212/in/photolist-2juesB7-2jtSJfE-2jtSJ4C-2jtCSwT-2jtFYVm-2juafvC-2jtHfGL-2jtWWme-2juBTqL-2jtVwRV-2jud4pB-2jtXcmQ-2jtSGyt-2juz9Ba-2juBwMk-9RtZuH-qJpQiP-32rP9P-2jtVEge-2jvmpEm-2jxdaA8-2jxhChF-2jvplLoT-2jvmpLy-2jtX8XR-2jtVnN-2jxgz8W-2jtSKHQ-2jtWVR6-2jtWUv5-2jtSKAa-2jtVxfa-2jtVJm-2jBxBto-2jBUaa9-2jtSHSW-2juidHD-2jtVvVB-2jzxGYZ-2jzC2si-2jzC2q4-2jtVxnu-2jtX4YD-2jtVEXB-2jtVDZ2-2jtXbRw-2jtSUi5-2jtVT6c-2jtVND6-2jtVPyY> consulté le 01.10.2020
- 5) Chaîne du bonheur : <https://www.bonheur.ch/> consulté le 01 octobre 2020.

